

Alfortville, le 23 mars 2007

ETS A. MURE
113, cours Albert Thomas
69424 Lyon cedex 03

Assistante commerciale : Karima OUAZINE
Courriel : karima.ouazine@socotec.fr

à l'attention de Monsieur Marc PITANCE

Nos réf. : KO/RE/A07.03.112

94 – IVRY-SUR-SEINE
22, rue Robert Witchitz
Construction de locaux d'activités et
réhabilitation du bâtiment à usage de bureaux

CONTROLE TECHNIQUE

Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous consulter pour le **contrôle technique** de l'opération citée en référence et vous prions de trouver, ci-joint, notre proposition technique et financière.

Nous restons à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information sur notre offre.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et espérant vivement être honorés de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Rodolphe EVRARD
Chef de Groupe Travaux neufs

**Agence Contrôle Construction Val-de-Marne**

86 bis, quai Blanqui - 94146 ALFORTVILLE cedex

tél. : 01.45.18.21.90 – fax : 01.45.18.21.54

Email : cconstruction.alfortville@socotec.fr

Directeur : Philippe GRANDVILLAIN

Assistante Commerciale : Karima OUAZINE

**MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE
OFFRE N° KO/RE/A07.03.112 du 23/03/2007
délai de validité : 3 mois****OPERATION**

- *Maître d'Ouvrage* : **ETS A. MURE**
113, cours Albert Thomas
69424 Lyon cedex 03
- *Nature des travaux* : **94 – IVRY-SUR-SEINE**
22, rue Robert Witchitz
Construction de locaux d'activités avec bureaux
d'accompagnement SHON totale : 1.694 m²
Réhabilitation et transformation partielle du bâtiment à
usage principalement de bureaux – SHON totale : 1.335 m²
- *Début des travaux* : **janvier 2008**
➤ *Durée des travaux* : **7 mois**
➤ *Montant des travaux* : **2.475.000 € HT**

MISSIONS DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Les missions demandées sont les suivantes :

- **Mission LP** relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement dissociables et indissociables
➤ **Mission AV** relative à la solidité des avoisinants
➤ **Mission STI** relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments tertiaires (autres qu'ERP et IGH)
et dans les bâtiments industriels
➤ **Vérifications des installations électriques en vue de l'obtention du Consuel de 9 tarifs bleu**

**Descriptif du déroulement de la mission ci-joint
Conditions générales et conditions spéciales ci-jointes****HONORAIRES**

Les honoraires de SOCOTEC, pour ces missions, sont fixés à :

- Mission LP + AV + STI **17.880 € HT**
- Vérifications électriques (9 consuels) **1.280 € HT**

TVA au taux de 19,6% en sus – valeur mars 2007

Echéancier de paiement 10% à la signature de la convention de Contrôle Technique
20 % à la remise du rapport initial de Contrôle Technique (RICT)
60 % par échéances trimestrielles durant la phase chantier
10 % à la remise du Rapport Final de Contrôle Technique (RFCT)

Tableaux de décomposition du temps prévisionnel d'intervention et des honoraires ci-joints**INTERVENANTS PROPOSES**

Pour mener à bien notre mission, nous mettrons à votre disposition :

- Un Ingénieur généraliste, Pilote
- Un Spécialiste Electricité
- Un Spécialiste Thermique

Rodolphe EVRARD

Chef de Groupe Travaux neufs

Décomposition de la mission

Conformément à la norme NFP 03-100 de septembre 1995 (critères généraux pour la contribution du contrôle technique à la prévention des aléas techniques dans le domaine de la construction), applicable pour cette opération, la mission se décomposera en 5 phases.

- ⇒ **Phase 1** Contrôle des documents de conception,
- ⇒ **Phase 2** Contrôle des documents d'exécution,
- ⇒ **Phase 3** Contrôle de réalisation des travaux,
- ⇒ **Phase 4** Vérifications finales,
- ⇒ **Phase 5** Intervention à la demande du maître de l'ouvrage pendant la période de parfait achèvement.

Diffusion des courriers, avis et rapports

1/ Documents de conception

- * original + copie reproductrice au maître d'ouvrage,
- * copie au maître d'oeuvre.

2/ Documents d'exécution / fiches de visite

- * original au maître d'ouvrage
- * copie : au maître d'oeuvre
 aux entreprises concernées
 au pilote de coordination (le cas échéant)

3/ Rapports de vérifications finales

- * original au maître d'ouvrage
- * copie : au maître d'oeuvre
 aux entreprises concernées

Internet : SOCOTEC AVANTAGE

A l'heure d'Internet et du courrier électronique, de puissants moyens de communication sont à notre disposition pour vous simplifier l'inspection – même lorsqu'elle relève d'une obligation réglementaire – et surtout pour en tirer le meilleur parti.

nous avons le plaisir de vous informer de la mise en ligne du nouveau service **SOCOTEC AVANTAGE**. Désormais vous pouvez, si vous le souhaitez, consulter et télécharger gratuitement vos rapports sur notre site Internet : plus besoin d'archiver, de rechercher, le web le fait pour vous.

En souscrivant la « FORMULE CLUB », vous pouvez aussi accéder aux synthèses trimestrielles des avis émis et non suivis d'effet, affecter nos observations aux intervenants concernés et connaître l'état de réalisation de nos missions. Le dépliant joint explicite davantage ce service et nous sommes à votre disposition pour une démonstration personnalisée.

Délais moyens d'examen des documents (en jours ouvrés)

1/	Documents de conception	15 jours
2/	Documents d'exécution	10 jours
3/	Fiches d'avis en phase réalisation (visites)	5 jours
4/	Rapports de vérifications finales	10 jours

En cas de besoin et/ou d'urgence, ces délais pourront être diminués.